

voir « Hélices au pays des merveilles » <https://leventourne.org/helices-au-pays-des-merveilles/>

L'éolien en France ? Pour quoi faire ?

Quelques questions simples :

Diminuer les rejets de gaz à effet de serre ?

NON 95% de notre électricité n'émet pas de gaz à effet de serre (record des pays industrialisés) et on ne peut pas faire mieux. L'intermittence des renouvelables les augmente à cause du soutien obligatoire de centrales thermiques.

Accroître la sécurité d'approvisionnement ?

NON Leur disponibilité aléatoire ne permet pas de compter sur les renouvelables (jours sans vent, pas d'électricité).

RTE est parfaitement conscient des risques de black-out de plus en plus important en raison des productions électriques intermittentes. Par ailleurs l'obligation d'achat de celles-ci détruit l'équilibre financier des sources pilotables, (au détriment des investissements nécessaires à la sécurité)

Réduire le coût de l'électricité ?

NON Courant acheté prioritairement (que l'on en ait besoin ou pas) payé aux promoteurs 2 à 4 fois plus cher que le « mix » EDF.

Le prix de notre électricité « explose », au détriment du pouvoir d'achat des Français et de leur industrie. L'obligation d'achat est imposé à EDF mais également à tous les agrégateurs/vendeurs d'électricité. La différence entre le prix du marché et les tarifs acceptés dans le dossier d'enquête se retrouve toujours sur la facture du consommateur.: la CSPE, de 7 milliards cette année, mais qui atteindra 20 milliards par an d'ici 10 ans. **Seuls quelques affairistes profitent de ce système immoral.**

Produire une électricité de proximité ?

NON Nécessité de raccordement au réseau, avec 4000 km de lignes haute tension supplémentaires et des milliers de pylônes et de transformateurs électriques.

Bon pour notre balance des paiements ?

NON Et même catastrophique : Tout le matériel (ou presque) est importé, principalement, d'Allemagne, du Danemark et maintenant de Chine

A l'heure actuelle, la filière éolienne française provoque un énorme déficit, lorsqu'il y a du vent, les éoliennes produisent beaucoup plus que la consommation locale le reste, **acheté obligatoirement plus de 80€/Mw**, est alors mis sur le réseau international avec l'espoir de l'exporter au prix moyen de 42€/Mw, quelque fois même **à prix négatif de façon à s'en débarrasser**

Bon pour l'emploi ?

NON Peu d'emploi, sauf pour les chantiers de montage, avec de la main d'œuvre généralement importée car moins chère. **Même les centres de contrôle de « nos » éoliennes sont pour la plupart situés en Allemagne, EU, au Canada, au Maghreb...**

Équilibrer le réseau ?

NON Les renouvelables déséquilibrent le réseau par les brusques variations de production des éoliennes, avec des risques grandissants de « black-out ». - voir plus haut

Bon pour l'environnement ?

NON Bientôt 25000 socles pesant chacun 1500 tonnes de béton armé indestructible, enterrés à perpétuité dans nos champs. Et les forêts, les zones protégées ? Les espèces « protégées », voire en voie de disparition, auxiliaires précieux de l'agriculture, hachés par des pales tournant à 300 km/h. Les parcs naturels infestés, les lieux de mémoire violés... Une atteinte à la biodiversité catastrophique.

L'argument principal des promoteurs (industriels et ONG pro-éoliens) était l'évitement du CO2 (donc un bienfait pour la "planète". Il n'en est rien en France. Au contraire le développement éolien est prévu en concomitance avec le développement des centrales à gaz ! **En France l'évitement de CO2 aurait dû intelligemment se faire au titre du chauffage et des transports.**

Bon pour le patrimoine ?

NON Paysages dégradés, patrimoine massacré **partout en France**. Impact catastrophique sur nos monuments historiques, et **moins-value de 20 à 40% pour les maisons particulières** dans un rayon de plusieurs km. **ceci pour quelques milliers d'euros promis !**

Le patrimoine paysager n'est absolument pas défendu par l'ADEME et les promoteurs. Tout responsable, élu ou non, devrait s'interroger sur la modification au forceps de la totalité de nos paysages extra-urbains. cf. <http://www.sppef.fr/>

Bon pour la santé ?

NON Voir les conclusions alarmantes de l'Académie de médecine, dans son rapport du 3 mai 2017, consultable sur <http://www.academie-medecine.fr/>, recommandant – entre autres - de ne pas installer d'éolienne à moins de 1500 m des habitations, et de diminuer sensiblement le bruit.

Bon pour le tourisme ?

NON Les touristes désertent les zones « décorées » d'éoliennes. Sur terre, comme en littoral. Il faut se battre pour éviter l'invasion d'éoliennes près des lieux historiques (Mont St-Michel, plages du débarquement, etc.). Seule la menace par l'UNESCO de retirer son « classement au patrimoine mondial » fait céder le lobby éolien. cf. ci-dessus, le patrimoine.

MAIS ALORS POURQUOI DONC ?

.../...

Parce que cet "écoco business" éolien est particulièrement rémunérateur, grâce aux subventions publiques financées par les consommateurs d'électricité. (même avec une production nominale inférieure à 23%)

Parce que certaines ONG et les partis « verts » « fluo » lovés dans la pensée commune , au service du lobby des renouvelables qui contrôlent et manipulent les médias font croire depuis plus de 15 ans que, seuls le vent (et le soleil) produiraient une électricité « propre !

Parce que, de ce fait, des politiques plus préoccupés par des considérations locales que par l'intérêt général rabâchent, dans le domaine de l'électricité, le message : « les renouvelables sont complémentaires du nucléaire, et vont bientôt le remplacer » que "nous sommes en retard sur l'Allemagne, » etc !

Parce que des affairistes sous l'appellation de promoteurs éoliens qui produisent de l'électricité soi-disant verte alors qu'elle est intermittente et polluante, exercent une pression aveuglante sur les municipalités et les propriétaires de terrain, dissimulant les vastes problèmes à venir. Pourtant ils ne sont que les agents d'intérêts financiers privés, voire parfois occultes.

Les obligations d'achat (ancien et nouveau régimes) sont une assurance pour les fonds de pensions de revenus sûrs et garantis par la signature de l'Etat, tirés sur les dépenses des ménages.

Parce que ces promoteurs cachent le coût du démantèlement futur de ces machines Provisionné (officiellement) 50.000 € par éolienne, il **revient en fait à plus de 400.000 € et en cas de défaillance** (très probable) **de l'exploitant**, ce sera à **l'agriculteur propriétaire du terrain de payer la différence**, soit largement plus que ce qu'il aura engrangé pendant les 20 ans de son bail. **À défaut, ce sera la commune ou la communauté de commune qui paieront** (donc, encore **le contribuable**). Mais le socle, lui, restera à perpétuité, ... prêt pour la remplaçante ?

- Pour vous associer à nos actions : **Bulletin à renvoyer accompagné d'un règlement de 10€ : adhésion simple (15€ double) : AP-PEISA** : <http://www.appeisa.fr> **Sabine Chabernaud, 13 rue du Pré des Saules, La Voie du Châtel, 02810 Marigny-en-Orxois**

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TEL FIXE/PORT :ADRESSE MAIL ../.....@